RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04867
Numéro SIREN : 827 985 748
Nom ou dénomination : ABC PASSION TEAM

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 43539

20220435392019

DATE DEPOT : 09/05/2022

N° DE DEPOT : 43539

N° GESTION : 2017B04867

N° SIREN : 827985748

DENOMINATION : ABC PASSION TEAM

ADRESSE : 15 Rue des Ardennes 75019 Paris

MILLESIME : 2019

LPS1096487

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
09 MAI 2022
Sous le N° : 436398

SASU ABC TEAM PASSION

15 RUE DES ARDENNES- 75019 PARIS
SOCIETE AU CAPITAL DE 1 500 EUROS

RCS B PARIS {827 985 748 }

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mil vingt et le trente juin, à 10h30,
Se sont réunis les associés de la SOCIETE ABC TEAM PASSION au capital de 1 500 Euros divisé en 150 parts de 10 Euros chacune, au siège social de la société, sur convocation effectuée par la gérance conformément à la réglementation en vigueur.

Sont présents ou représentés:

Monsieur : CISSE ABOUBACAR

Représentants 100 % du capital social.

L'assemblée est présidée par CISSE ABOUBACAR gérant de la société.
Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- *Rapport du Gérant sur les opérations de l'exercice 2019*
- *Approbation de ce rapport et des comptes annuels dudit exercice ;*
- *Affectation du résultat ;*
- *Rapport spécial sur les opérations visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;*
- *Rémunération du Gérant ;*
- *Quitus au Gérant.*

Puis il rappelle que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, il a adressé à chaque associé, en annexe à la lettre de convocation, une copie :

- ✓ De son rapport sur les comptes de l'exercice *2019*
- ✓ Des comptes annuels ;
- ✓ De son rapport spécial sur les opérations visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- ✓ Du texte des résolutions proposées ;

Ce dont il demande aux associés de lui donner acte, ce qui est fait à l'unanimité.

Il dépose sur le bureau un exemplaire de ces mêmes pièces ainsi que l'inventaire au 31/12/2019

Il indique qu'aucun associé ne lui a pas adressée de questions écrites et déclare qu'il se tient à la disposition de chacun d'eux pour toutes explications complémentaires.

Certifié Conforme

Personne ne demandant la parole, CISSE ABOUBACAR *mets successivement aux voix les résolutions suivantes, conformes au projet adressé :*

PREMIERE RESOLUTION

Les associés après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les opérations et sur les comptes de l'exercice *2019* déclarent l'approuver sans aucune réserve, ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 et se soldant par un bénéfice de 14610 euros, qu'ils décident d'affecter

- en réserve légale pour----------0 euros
- dividendes pour----------10 000 euros
- au report à nouveau pour----------4 610 euros

Ils rappellent la répartition des dividendes au titre des trois exercices précédents.
N-3 0 €, N-2 15 000 €, N-1 10 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Apres avoir entendu le rapport spécial du Gérant, les associés déclarent approuver les opérations effectuées au cours de l'exercice *2019* et entrant dans le cadre de celles visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent au Gérant CISSE ABOUBACAR quitus entier et définitif de sa gestion au 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La Gérance

certifié conforme

I. PRESENTATION DES COMPTE

Conformément au décret du 29 Novembre 1983, nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis suivant les règles et principes définis par la loi n° 83-353 du 30 Novembre 1983, et de manière à les rendre comparables avec ceux de l'exercice précédent.

II. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 65 954 euros.
Les autres produits s'élèvent à : euros.

	EXERCICE 2019
- achats de marchandises	0 €
- autres achats	0 €
- autres charges externes	40 879 €
- impôts, taxes et versements assimilés	224 €
- rémunérations du personnel	0 €
- charges sociales	0 €
- dotations aux amortissements	2 600 €
- autres charges	0 €
TOTAL	56 577 €

Notre résultat d'exploitation est bénéfice d'un montant de 19 706 euros.

Les produits financiers s'élèvent à 0 euros.
Les produits exceptionnels s'élèvent à 4 059 euros.

Les charges financières s'élèvent à 0 euros
Les charges exceptionnelles s'élèvent à 5 590 euros

Le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de 18 175 euros.

Le montant de l'impôt est de 3 565 euros

L'exercice se solde par un bénéfice de 14 610 €, qu'ils décident d'affecter.

certifié conforme

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012019	et clos le 31122019	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ABC PASSION TEAM 15 RUE DES ARDENNES 75019 PARIS France	15 RUE DES ARDENNES 75019 PARIS
SIRET 62798574800017	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : VTC — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31% | Bénéfice imposable à 28 % | Bénéfice imposable à 15 % : 23 764 | Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values — PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19% | PV à long termeimposables à 0%

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée			

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET AGBENONTEVI EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ 28 RUE DES PETITES ECURIES 75010 PARIS TEL 01 47 70 82 55 FAX 01 47 70 [illegible]	Société à responsabilité limitée CONSEIL & GESTION 19 RUE DESIRE CHEVALIER 93100 Montreuil Tél : 0980751593
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :

Certifié Conforme

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2020)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SDCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE OU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

agc

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise ABC PASSION TEAM — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 15 RUE DES ARDENNES 75019 PARIS

SIREN 827985748

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2019

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	13 000	030 6 399	6 601
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	13 000	048 6 399	6 601
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres* (3)	072	2 032	074	2 032
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	15 381	086	15 381
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	17 413	098	17 413
	Total général (I + II)	110	30 413	112 6 399	24 015

PASSIF

			Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	150
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	3 712
	Résultat de l'exercice	136	14 610
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	19 972
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	13
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 283)	172	4 030
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	4 043
	Total général (I + II + III)	180	24 015

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABC PASSION TEAM

Divers à réintégrer	Montant
AMENDES	5 589

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise ABC PASSION TEAM

Divers à déduire	Montant

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC PASSION TEAM — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406	
	Autres	410		412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426	
	Constructions	430		432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456	
	Matériel de transport	460	13 000	462	464	466	13 000
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476	
Immobilisations financières		480		482	484	486	
TOTAL		490	13 000	492	494	496	13 000

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500		502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	516
	Constructions	520		522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546
	Matériel de transport	550	3 799	552 2 600	554	556 6 399
	Autres immobilisations corporelles	560		562	564	566
TOTAL		570	3 799	572 2 600	574	576 6 399

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisation n°	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 12,8% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC PASSION TEAM — Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

JV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

2033-D-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5 DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : ABC PASSION TEAM — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée : TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	160	

© Sage

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 31122019 SIREN 827985748

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASC PASSION TEAM

ADRESSE (voie) 15 RUE DES ARDENNES

CODE POSTAL 75019 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique CISSE | Prénom(s) ABOUBACAR

Nom marital | % de détention 100 | Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 16091992 | N° Département 75 | Commune PARIS | Pays FR

Adresse : N° 15 | Voie RUE DES ARDENNES

Code Postal 75019 | Commune PARIS | Pays FR

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer ; M pour Monsieur, MME pour Madame.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant X

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 SIREN 827985748

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC PASSION TEAM

ADRESSE (voie) 15 RUE DES ARDENNES

CODE POSTAL 75019 VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en